[illegible] l'élection d'un colonel [illegible] le régiment [illegible] en remplacement du colonel Jeurin Dessi, démissionnaire.

L'élection sera présidée par l'inspecteur de brigade [illegible] O Eich et du capitaine Quayrouse. Le scrutin sera ouvert de [illegible] à six heures de l'après midi.

D AUGUSTIN,
Brigadier Général
S S WALDO, aide de camp. 8 mai

LA VERITABLE
Huile de Foie de Morue,
DE RUSHTON, CLARK & CO.
Pour la Consomption, les Affections Scrofuleuses, le Rhumatisme, la Goutte, &c.

LE Dr. WILLIAMS, célèbre médecin de Londres, atteste qu'ayant conservé des notes sur 234 cas de consomption qu'il a eu à traiter par l'Huile de foie de morue, il a reconnu que 206 avaient été ou radicalement guéris ou grandement améliorés; et qu'il est d'opinion que l'huile de foie de morue, lorsqu'elle est pure, fraîche et convenablement préparée, est plus efficace que tout autre remède employé dans ces cas de maladies. Tout dernièrement, un journal anglais consignait le fait que depuis qu'on fait un grand usage de l'huile pure de foie de morue en Angleterre, le chiffre des décès par la consomption était diminué d'environ quarante pour cent.

Autant cette huile est efficace lorsqu'elle est pure, autant elle est malfaisante lorsqu'elle n'a pas cette qualité, et dérange les organes digestifs et met du désordre dans tout le système.

Nous sommes heureux de pouvoir avancer que beaucoup de personnes qui ayant fait usage d'une autre huile que la nôtre, sans pouvoir obtenir d'amélioration dans leur état et s'abandonnaient au désespoir de ne pouvoir se guérir, ont obtenu les meilleurs résultats en se servant de celle de notre manufacture.

Afin de mettre le public à même de connaître quelle est la véritable huile de morue pure, nous apposons notre signature aux bouchons des bouteilles, et nous garantissons alors que l'on obtiendra les résultats désirés.

Cette huile est préparée et vendue, en gros et en détail par RUSHTON, CLARK & Co, chimistes et droguistes, No 110, rue Broadway, No 10, Astor-House 273, Broadway, et Irvin-House, New-York, et par les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez E. Jarvis & Co J. Wright & Co, Sickles & Co, Randolph & Pope, et chez les pharmacies en général.

ATTENTION!—Ayez soin de bien observer si notre signature se trouve au bouchon de la bouteille—alors, vous aurez la véritable huile.
22 fev—3m

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.

Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.

M. A. Barraud,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,

PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 24 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de: parfumerie, brosserie, peignes écaille, gants, chemises, bretelles, cravattes, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.

Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.

Un lot d'essences, qualité supérieure.

Eau de fleur d'oranger en estagnons et par douzaines.

Pommade à la livre 1ère qualité.

Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes à 50 sous la paire.

Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 avril

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville; le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part samedi soir, à un grand LUNCH, par lequel ils ouvriront leur salon.
13nov—a S. VIOSCA & Co.

Bois de construction: Bois de construction:

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchi, tels que planches, plafonds et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Perrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE POUILLY & GAGNET

Charbon—Charbon.

McBEAN, WILLARD & Co, ont constamment en mains, à leurs dépôt de charbon de la ville, No 77, rue de la Douane, 332, rue Tchoupitoulas, et 359, rue Royale, la meilleure qualité de charbon anthracite et cannel anglais, à vendre en gros et en détail ou en lots convenables aux acheteurs, en tonneaux ou en barils à l'usage des plantations. Toute demande sera promptement exécutée.
11avril—☞ McBEAN, WILLARD & Co.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 23avril—1an

A LOUER.

A LOUER un beau magasin ou bureau sur la façade, No 98, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS,
20 av [illegible] rue Gravier

Magasin à louer.

UN magasin situé dans la Seconde Municipalité, rue Nouvelle Levee, No 24. Un magasin situé rue Conti, No 6.

Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
6 avril—1m 22 rue St-Louis

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à
JOHN COLLEY, Biloxi,
ou à PAUL JUGE FILS & CO,
1mai 27, rue St Louis

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, située à l'encoignure des rues Prytania et Thalie. S'adresser à
X LAMBERT,
15 av No 69, rue des Magasins

A LOUER, avec ou sans bail—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contigue. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4dec☞

Fer, Cuivre et Fer-blanc.

300 tonneaux fer du Tennessee assorti, en barres carrées et rondes,
25 tonneaux fer Plough plates,
10 do do Plough moulds,
25 do fer de bouilloire 3/16 à 3/8 1re qualité
FER POLI DE CABLE.
100 tonneaux assortis,
15 do fer de bouilloire fins,
10 do do Plough plates rebuts.
FER DE SUÈDE.
75 tonneaux fer assorti, plat, carré et rond
FER D'ANGLETERRE.
300 tonneaux barres plates de 1 @ 4 ½ pouces (par ¾ @ 1 pouce
100 do do rondes ¼ @ 4 pouces,
100 d3 do carrées ⅜ @ 4 ½ do,
FER EN FEUILLES
350 colis de 9 @ 20,
100 do 22 @ 26.
FER EN ROULEAUX.
1000 colis ½ @ 1 @ 1 ½; 3/16 et ¼
FER POUR CERCLES.
1500 colis 5/8 @ 4 ½ pouces.
FER ANGULAIRE.
5 tonneaux assortis 1 ¼, 1 ½, 2 et 2 ½ pouces.
CUIVRE.
30,000 livres brazier 10 @ 150 livres la feuille |30 sur 60.
FERBLANC.
300 caisses de Charcoal
A vendre à bas prix et à des conditions libérales par PRIESTLEY & BEIN,
4 av 89 et 91, rue du Camp

EN magasin et à vendre—
30 caisses absinthe Versin Lecoultre;
15 caisses Kirchenwasser Suisse;
200 caisses vin rouge vieux;
100 caisses vin blanc vieux, en bouteilles et demi bouteilles; 20 caisses cerises à l'eau de vie;
500 livres champignons secs;
400 livres saucisson Lyon, cèpes, champignons, conserves, sardines, pâtés de toutes grandeurs et un assortiment de groceries pour familles, à vendre par JEAN PISSE,
3av Encoignure Royale et St Pierre.

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville. Maritime, Incendie, Assurances sur la vie et dépot.

CAPITAL	$300,000 tout payé	
SURPLUS	220,000 fonds de réserve	
TOTAL	$520,000 valeur réelle	

Directeurs des lieux:
H R W Hill, Isaac W Moon
S O Nelson, R S Fretz,
A W Walker, Logan Hunton,

Les assurances Maritimes, d'incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Camp.
W B PARTEE, Agent

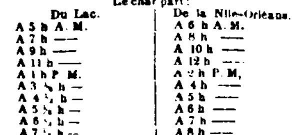

NOUVELLE ORLEANS, MILNEBURG ET LAC PONTCHARTRAIN.
Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangements durant l'Eté pour les départs des chars.
Le char part:

Du Lac.	De la Nlle-Orléans.
A 5 h A. M.	A 6 h A. M.
A 7 h —	A 8 h —
A 9 h —	A 10 h —
A 11 h —	A 12 h —
A 1 h P. M.	A 2 h P. M,
A 3 ½ h —	A 4 h —
A 4 ½ h —	A 5 h —
A 5 ½ h —	A 6 h —
A 6 ½ h —	A 7 h —
A 7 ½ h —	A 8 h —
A 8 ½ h —	A 9 h —
A 9 ½ h —	A 10 h —

Les chars partiront d'heure en heure le dimanche
☞ Prix pour aller et revenir, 25 cents.
Un omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le dépôt.
J W SMITH,
20 mars Surintendant.

HOTEL WASHINGTON.
Extrémité du rail-road Pontchartrain.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de: HÔTEL WASHINGTON. Il y a fait faire d'immenses réparations et des embellissements sans nombre. Le bâtiment, remis entièrement à neuf, offre aujourd'hui à ses visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une longue galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table où rien ne manque, une cave des mieux assorties, un service des plus actifs, voilà ce que l'on trouvera dans le nouveau restaurant.

Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de premier choix, et servie par les meilleurs faiseurs de la Nouvelle-Orléans.

Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne lui demande qu'une seule chose: Une première visite. Il est sûr de tenir toutes ses promesses.
22 mars—3 m BERTRAND COMBE.

CAFE—500 sacs café, vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,

[illegible] une éducation générale et très étendue. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans, et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus [illegible] de cette ville, avec de l'espace [illegible] pour la récréation. On y trouve [illegible] pour l'exercice et la récréation [illegible] tous les avantages [illegible] sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par	mois.
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do de 12 ans,	8	do
do au-dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par	mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

Institution de Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et externat de demoiselles,
ANCIENNE MAISON DE MME LAIRIS,
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Année 1850-51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle et de l'éducation morale*.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en *anglais et en français*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, *arrivant de Paris*, sont chargées de l'enseignement *des classes françaises et du Piano*. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Lairis*, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays; cet enseignement est sous la direction de *Mme K. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et lettres*) sont professés par *M. W. Adam*, précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instrumens à cet usage*; ce cours sera dirigé par *M. C. M. Stors, de l'Université de la Louisiane*.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par *M. De Vriés*.

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse

reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'*instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir*.

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

INSTITUT St-LOUIS,
Dirigé par Mme DERON,
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(ANNÉE 1850—51)
Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DERON élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si sanitaire que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DERON veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie.—M. ORTON, professeur d'anglais bien connu à la Nlle-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux institutrices d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme DERON font eux mêmes des cours dans les différente branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme LAVILLEBEUVRE en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale: ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme DERON, une supériorité marquée. Pas une élève n'aura appris un morceau de musique sans que le professeur ne se soit préalablement assuré que l'élève en a saisi le véritable sens et la couleur, il est à souvent tout le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme DERON dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé THOLOMIER les prépare à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis.1erect

PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES DEUX SEXES.
Rue St. Claude,
entre les rues des Ursulines et du Bayou,
(vis-à-vis de St—Augustin,)
Dirigé par Mr. et Mme LEFOULLON.

MR. et MME LEFOULLON ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, pas même négligé, dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats-Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres, et de l'arithmétique appliquée à ces deux dernières sciences; et, que l'enseignement du dessin du plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux à l'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de relier entre elles toutes les branches de l'éducation, par la morale et par la religion. 9janv—a

L'ACADÉMIE DE COMMERCE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS
a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise, — Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par l'analyse du son que leurs voix accoutumées par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflections de chaque mots donneront aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, mais donneront aussi à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 9 heures du soir. Les prix sont modérés. 15oc

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externes,
No. 252, RUE DU CAMP,
Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay; les classes scientifiques élevées sont professées par le docteur Macauley et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrémens; la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfans de tous âges. Les professeurs uniront leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traités et considérés comme les enfans de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macauley aux classes les plus avancées. L'institution possède des instrumens pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix.

P. S.—Le docteur MACAULAY voulant consacrer tout son temps et tous ses soins aux devoirs de cet—taAYAUX abandonnera les classes qu'il pro

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, dirigés par
Mme GRANET,
86, rue de la Douane.

DANS cette institution sont enseignées toutes les branches d'une éducation solide et complète; la plus grande surveillance est exercée sur les progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.

Au-dessus de dix ans	$25	par mois
Au-dessous de dix ans	20	"
Demi-pensionnaires	15	"

Externes.

Au-dessus de dix ans	$10	par mois
Au dessous de dix ans	8	"
Au-dessous de huit ans	6	"
Piano	10	"
Harpe	12	"
Dessin	6	"
Danse	6	"
Chant	10	"

☞ On parle constamment, dans cette institution, les langues anglaise et française.
Les classes sont tenues toute l'année. 9oct—3m

Résidence d'été à vendre.

LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs; la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins; avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison du gardien, le tout neuf et en bon état; il y a sur les lieux beaucoup d'arbres fruitiers en rapport, entr'autres 200 pieds de vignes, deux citernes neuves de mille gallons chaque, et deux puits, dont un fournit d'excellente eau de source, et en abondance.

Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.

Pour les conditions, s'adresser à
G. LEGENDRE,
27 mars rue Bienville No 11

QUININE—1800 onces.—Camphre 10 barils raffiné, à vendre par E J HART & CO,
26 av 79, Tchoupitoulas

SALSEPAREILLE
Du Docteur S. P. Townsend.
MERVEILLE DU SIECLE.

[illegible] extraordinaire [illegible] qui soit au [illegible] titre; six fois [illegible], plus agréable et supérieure [illegible] guérison sans vomir, sans débiliter [illegible].

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle le sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.
DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend établit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède a guéri des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchitis, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.
New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, le renflements de pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémoragies; il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur par les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune, les sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et dans ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union. Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend que nous reconnaissons comme une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.
H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents se sont aussi à faire de la Salsepareille, des Elixirs des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ceci suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," qu'on représente, comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en convenant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de sublier des annonces à bas prix; ce l'individu s'est adressé aux grands nombre de personnes eur offrant l'usage de son nom pour la vente de la salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser les fortes sommes que nous avons dépensées pour tirais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillman & Co," ont employé cet homme qui le a autorisé à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure aux nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit jugé un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans.
J. WRIGHT & CO,
20 aout— 151, rue de Chartres

Victor,
RUE ST-CHARLES No 16,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaire auxquelles, comme associé de MM. Léon Le Bondidier & Co, il a pris part jusqu'à ce jour.

Il profite de cette circonstance pour remercier les habitués de sa maison du libéral patronage dont ils l'ont favorisé et pour les prier de vouloir bien lui en accorder la continuation. Ses efforts tendront toujours à le lui mériter.

Il vient de recevoir par les navires Béatrice, Charlemagne et Brunswick ses MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, se composant en partie de gants soie, gants fil d'écosse, de couleur, cravates légères pour l'été, chaussettes de toutes qualités, chemises toile, do toile et coton, porte-monnaies, porte-cigares, cannes, poignards. Ces articles venant se joindre au stock déjà considérable qu'il avait en mains, rendent son assortiment aussi complet qu'on puisse le désirer en articles de toilette pour hommes.

Il déballe aussi en ce moment quelques jolies voitures d'enfant qu'il offre à des prix très raisonnables.

Des ouvriers adroits et attentifs seront toujours à la tête de son salon de coiffure ou, pour le lavage de la tête il emploie un liquide dont l'effet est admirable et dont le secret est sa propriété. 26mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.
(Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.)
ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT.
FOND DE RESERVE GARANTI $50,000.
Principal Capitalisé $500,000.
Bureau Général No 48, rue du Camp, Nouvelle Orléans.

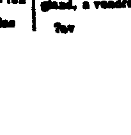

CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les BLANCS ET LES ESCLAVES, à la prime établie. Cette Compagnie étant la seule incorporée dans cet Etat, prenant exclusivement des assurances sur la vie, avec un fond de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les autres.

Elles est également fondée sur le principe mutuel; chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au-delà du montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a confirmé l'exactitude. Le succès de la Compagnie est surtout garanti par le fond de réserve de $50,000, qui ne pourra être diminué, ni employé, comme cela est le cas dans toutes les autres Compagnies.

Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

☞ Des permis de Californie sont accordés ainsi que des privilèges pour les voyageurs.

Directeurs:

Joshua Baldwin,	Sumpter Turner,
Henry G. Stetson,	Henry Renshaw,
Charles M. Waterman,	Edward C. Payne,
Mark Walton,	William C. Tompkins,
James Bonner,	George W. West,
Warrick Martin,	Thomas J. Dix,
William H. Garland,	John Calhoun,
George C. Lawrason,	John M. Bach,
Robt. M. McAlpin,	John Leeds,
Edw. Macpherson,	M. O. H. Norton,

JOSHUA BALDWIN, Président.
HARMAN DOANE, Secrétaire.

Richard Bein,	Médecins	Heures de
Howard Smith,	Examinateurs.	à 3 heures
E. L. Goold, Avocat.		17 juillet

DAMEJEANNES—Damejeannes—En débarque ment du navire Lemuel Dyer, 680 damejeannes de 1, 2, et 5 gallons, à vendre par
PIERRE POUTZ,
12mai 93, rue de la Douane.

Damejeannes! Damejeannes!
500 DAMEJANNES françaises de 5 gallons, en débarquement du navire Old England, à vendre par
PIERRE POUTZ,
7av 93, rue de la Douane.

Avis Judiciaires.

[illegible] Succession de [illegible] Dunn.

[illegible]
Par ordre de la Cour, WM K WANTON, Député Greffier

Succession de Prosper Arnoult.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans—No [illegible]—Il est ordonné que toutes personnes intéressées, de montrer sous dix jours, à dater de la présente notification, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré ce jour par l'exécutrice, ne serait pas approuvé et homologué, et la dite exécutrice ne serait pas déchargée de toute responsabilité ultérieure dans la dite succession.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nlle-Orléans, ce 7 mai 1851.
F GONDON,
13mai—3fen10j Député Greffier

J. B. Olivier vs ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable, d'avoir à déduire sous dix jours de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le tableau enregistré par le syndic ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit tableau.
Par ordre de la Cour, le 10 mai 1851.
K. LOEW,
12 mai—3,en10j Député Greffier

Succession de Jean François Chanfreau.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Damien Peyrau, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
13mai—3fen10j Dép. Greffier

Succession de Isaac Bell.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans —Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Davis Barbour, curateur de la succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
16mai—3en10j Greffier

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que Martin Gordon Kennedy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Mme Beverly Chew, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
16mai—3en10j Dép. Greffier

P. Laperlier vs. Garcia—No 10031.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Derbès, Quatrième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, mardi, 27 mai 1851, à midi, à mon magasin de dépôt, rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe—
Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—comptant
16 mai—3en10j FRANCIS MOUNEY Constable.

Succession de Barbara Grossmann, épouse décédée de Théodore Desconnet.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Lewis Castera, administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, WM K. WANTON,
16mai—3fen10j Dép Greffier

Succession de Manette St-Amand.

LES créanciers de cette succession sont invités à présenter sans délai leurs réclamations, et ceux qui doivent à ladite succession sont priés de de venir régler avec le soussigné.
J. QUELQUEJEU,
Exécuteur testamentaire, rue St-Louis, 124.
13mai

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—10 mai 1851—Conseil de la Municipalité No Un—Séance de lundi, 28 avril 1851.

Attendu que M George Cronan n'a pas commencé le pavage de la Levée à partir de la rue Ste-Anne jusqu'à la rue de la Douane, le 1er février 1851, conformément à son contrat, et attendu que M Cronan n'a pas encore commencé le dit travail:

Résolu que le dit contrat est et demeure déclaré *ipso facto* nul et non avenu.

Résolu de plus que le Maire est et demeure autorisé de donner avis pendant plus de trente jours qu'il vendra à l'encan au rabais, le contrat pour le pavage du chemin public en bloc de granit, depuis la rue Ste-Anne jusqu'à la rue de la Douane, lequel contrat sera adjugé au seul risque de G Cronan, le tout aux frais et risques du dit Cronan et de ses cautions.

(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder.
Pour copie conforme, H. BIER, Commis

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 10 mai 1851—Avis est par le présent donné qu'en vertu de la résolution susdite je mettrai en vente à mon bureau, le lundi, 16 de juin prochain, à midi, au rabais, le contrat pour le pavage en pierres carrées, d'après la résolution susdite et conformément aux plans et spécifications qui se trouvent au bureau du voyer.
13 mai A D CROSSMAN, Maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le 15 mai 1851—Conseil Général—Séance spéciale de mercredi 14 mai 1851—Résolu qu'à l'élection qui sera tenue mercredi prochain, 21 mai 1851, pour Comptable de la Seconde Justice de Paix de la ville de la Nouvelle-Orléans, les polls se tiendront aux endroits ci-après nommés et sous la surveillance des inspecteurs et greffiers dont les noms suivent:

3me district—A la caisse à pompe No 2, encoignure Natchez et Tchoupitoulas—Inspecteurs—C Vinta-gen, W H Filkins, Townsend—Greffiers W F Sprigg, E F Newell.

Bas district—Dans le local du Louisiana Hose Company, à l'encoignure des rues Carondelet et Perdido—Inspecteurs—G. H. Sykes, J. A. Penn, J. W. Walsh—Greffiers Charles DeBritton, J Davis.

7me district—A la caisse à pompe No 14, rue de la Commune, entre St Paul et Girod—Inspecteurs—E W Perry, W E Bayley, James Lindsey—Greffiers Geo W Dinard, W Malcolm.
T W COLLINS, président.
Approuvé le 15 mai 1851.
A D CROSSMAN, maire
Pour copie conforme, H BIER, commis

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 15 mai 1851.

☞ Les inspecteurs et Greffiers nommés par la résolution qui précède sont priés de se rendre à la Mairie pour se faire assermenter; lequel serait tenu le 21 courant, sont invités à venir à la Mairie pour se faire assermenter le plutôt possible.
A D CROSSMAN,
16mai Maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—15 mai 1851—Avis est par le présent donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil de la Municipalité No Un, passée le 8 octobre 1850, je mettrai en adjudication au plus bas prix, à mon bureau lundi, le 26 courant, le contrat pour réparer et enduire et peindre l'entrée de l'Hôtel de Ville, conformément aux spécifications déposées au bureau du Voyer.
16 mai A D CROSSMAN, Maire

Dépot d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boîtes.
Bonne qualité à 2e degrés à $1 50 le gallon;
Surfine qualité 30 " $2 10 le gallon;
Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice 4 fév

SAVON ITALIEN MÉDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

LA POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent
G PARGUE,
Magasin de nouveautés, No 28, rue St Charles sous le Verandah. 1mai—3m

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montées en bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège bains de pieds, baquets, installation de bains; filet, parimen, couvertures en zinc, garantis vingt ans; ouvrage de bâtiments en tous genres. 23 oc

A. Hernandez,
Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
RUE ROYALE, 139, HOTEL ST.-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.
11 janv—a

ETAT DE LA LOUISIANE.
Jury Medical — Département de l'Est.
Séance du 21 janvier 1851.

IL a été résolu que le Jury Médical devra tenir ses séances tous les 1er et 3me vendredis de chaque mois.

Les personnes qui désirent se présenter devant le dit Jury Médical sont priées de s'adresser tous les jeudi de midi à une heure encoignure Bienville et Royale. Par ordre du Président,
I. LABATUT, Président.
27 janv P. A. BERTRAND, Secrétaire.

EN débarquement du navire Cesare, venant de Marseille:
100 caisses eau de fleurs d'oranger grand modèle;
10 do estagnons do;
10 do eau de rose; à vendre par
L MAJESTE, 60, Vieille Levée,
15 mai entre St-Louis et Conti

SIROP de calebasse, beurre de cacao;
Cire blanche, manahu,
Miel en barils, à vendre par
H BONNABEL, Droguiste,
15 mai 37, rue Tchoupitoulas, encoig. Natchez

TANNIN, santonine, strychnine,
Acide tartarique, sulfate de quinine,
Sel d'Epsom en barils, sel de Glaubers do,
Mercure coulant, médecines patentées de toute sorte, baume du Canada,
Tabac en vessies dit Scotch, do en bouteilles, jarres, &c., à vendre par
H BONNABEL, Droguiste, 37, rue
15 mai Tchoupitoulas, encoig. Natchez

STAR CANDLES—500 caisses Star Candles, en magasin et à vendre par
QUEYROUSE & LANSDORFF,
8av—4j 13 et 15, rue St Louis

[illegible] et Générale, [illegible] Chaise. [illegible]

N. B. MM. Boeligny et Gaucheaux, No. 29, Vieille Levée, Nlle-Orléans, se chargent de toutes communications pour M. J. Cluff. 6nov—☞

Institution de Mme A. CLARK.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
(Ancienne Maison de Mme D'Halle.)
Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater de 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Halle, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des élèves. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais; l'excellent professeur de français qui depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfans que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 22aout—a

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 5, rue Marigny, entre les rues de la Levée et de la Victoire, contenant six chambres, galeries, &c, un corps de logis en briques à trois étages sur la cour, contenant cuisine, neuf chambres, une écurie, etc, ayant cuve et hydrant et l'usage d'une cour et d'une allée commune.

Une autre maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, située dans la même rue, No 11, près de la rue de la Victoire, contenant six chambres, deux cabinets, galeries, &c; un corps de logis en briques à trois étages sur la cour, contenant cuisine, huit chambres et cabinets, ayant une cuve, hydrant, &c, et l'usage d'une allée commune sur la rue de la Victoire.

Une maison en briques à deux étages et attiques, couverte en ardoises, divisée en deux logements et pouvant en former un seul au besoin, située au coin des rues Moreau et de la Paix. Celui formant le coin de la rue Moreau a trois chambres dans le corps de logis principal, cuisine, bucher, quatre chambres, &c; dans celui sur la cour, plus une cuve et un hydrant, l'autre y attenant a deux grandes chambres et un cabinet, et dans le corps de logis sur la cour, cuisine, bucher, écurie et six chambres, une cuve et un hydrant. Les greniers sont plafonnés et peuvent être habités.

Les conditions seront avantageuses. S'adresser à
LEOPOLD JEANNET & CO,
18mars— 22, rue St Louis

A LOUER.—Plusieurs maisons de résidence et plusieurs magasins sur les rues St-Pierre et Ste-Anne, faisant face à la Place Jackson.

Trois maisons à magasins, rue Condé, entre Ste-Anne et Madison.

Deux magasins à trois étages, situées sur la Levée, entre Ursulines et Hôpital.

Une maison de résidence réparée tout dernièrement située rue du Maine, entre Condé et Royale.

Une maison de résidence située rue de la Commune, entre St Jean et St Pierre.

Une maison, rue des Poètes, entre les rues des Grands-Hommes et Craps.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO.,
10 av 17 et 19, rue St-Louis

B. TATOUT & CO.,
161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

OFFRENT aux marchands de la ville et de la campagne, un bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, qu'ils vendront à des prix modérés, savoir:
Bas blancs anglais, noirs et gris mêlés;
Bas blanc et couleurs assortis pour fillette;
Chaussons écrus, gris mêlés et chemises de peau
Bretelles pour homme et enfant, de toute description;
Soie toute couleurs, noirs et filoselle;
Lacets, agraffes et galons assortis,
Fil pateuté noir, bleu, écru et soie à coudre;
Bourses à pantalon et épingles à cheveux;
Boutons os, nacre et agathe;
Fourages à ménil et démêloirs buffle et façon;
Dés à coudre et anneaux à rideaux;
Chapelets et médailles or et argent,
Aiguilles Warin et épingles de tous les Nos;
Papier à écolier, à lettre et cartes à jouer,
Parfumeries assorties, telles que savon, huile et cosmétique;
Eventails fins, brosses à cheveux, à barbe et à dents;
Couteaux de poche, de table et ciseaux assortis;
Cuillères fer-battu et en métal, aussi à café;
40 caisses éventails latanier, et une infinité d'autres articles, &c, &c 31av

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et les avantages d'une maison particulière entourée du jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $2 par jour.
" " 2e classe, $1
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras. Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
9juil—1an 162, rue Canal.

INDIGO DE GUATEMALA—10 surons, en magasin et à vendre par P CUSACHS,
21av Encoignure Royale et St-Philippe

CIRE JAUNE—3,000 livres, à vendre par
P CUSACHS,
21av Enc. Royale et St Philippe

ESSENCE DE LIMON—200 livres à vendre par
P CUSACHS,
21av Enc. Royal- et St Philippe

CASSE—1,000 livres à vendre par
P CUSACHS
21av Enc. Royale et St Philippe

Le sieur ALEXIS AINE', Pharmacien, successeur de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Il aura constamment dans sa pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz, vichy, etc. etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soins et diligences. 15jv

A. D. Grieff et Co,
Marchands de Comestibles en gros
et Commissionnaires.
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 44, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée,
Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEF, S. A. KIRKSLAND, W. M. GREENWOOD
16nov—a

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—MAI 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Arcueil, (Mlle Ine & Mlle Cecile)	Givaudan, la dame Vve
Berit Debat, Pierre	Guiot, Jacob
Barnard, Pierre	Guérin, Jean Pierre
Baqué,	Jung, Alexandre
Boissel, Vve Rossignol	Hattel, Pre Eug & Pre Amédée
Borée, Jean Etienne	Herson, les époux
Baton, Louis Charles	Lemonnier, Frédéric
Bouvret, Mme Vve	Lechevallier, Jules
Béranger, Justin	Lenfant, les époux
Beaucire, Jean	Landriaud, les époux
Beauregard, Fuziol Eugénie	Leclerc, Louis
Castagnière, Michel	Muller, Ludwig
Charest de Lauzon, Me Veuve	Moulin, Charles Isidore
Cornes, les époux	Morel, Achille Regulus
Clausure,	Mengel, Hyppolite
Chaumartin, Hyppolite	Marraine, Jean
Chaupit, J B	Navarre, Victor
Delage, Pierre,	Pillet, Oscar
Desomines,	Fujos, les époux
Dupleix, Louis et Léon	Pagel, Jean Baptiste
Dartigues, née Bel	Poucel, Antoine
Dardunes, Jean Baptiste	Royer, Casimir
Echar André, boucher	Regnier Dutinat
Engelsheim, Jn Bte & Adolphe	Rossignol, Desdunes Arcueil
Fourchy, née Hattrel	Rossignol, Dasdunes Arcueil Vve
Fazande les époux	Robin, la dame Vve
Guillebaud, boucher	Bel, François
Galgani, Ursule	Bel, Emilie Mlle
Gros, la dame Vve	Balles, Desgaleries Mlle
Grisolle, Ange	Vidal, Julien Hereule
	Vandergriff, les époux

La Chancellerie du Consulat de France, située, rue Royale, No. 109, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 16 mai

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Ouverture des Avenues, chemins de fer de Louisiana et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

Billet pour toute distance au-dessus dei l'Avenue Louisiana,	15 cents.
Billet d'enfans de 5 à 12 ans do	10 do
do jusqu'à l'avenue (les enfans moitié prix),	10 do
50 billets pour aller au-delà de l'avenue ou de Carrollton,	$5 00
50 billets jusqu'à l'avenue,	4 00
Abonnemens personnels par mois, quelque soit la distance,	5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne commesuit
Chars par chevaux 6 1/2h.A.M.9 1/4 et 11 1/2 P.M.
do à vapeur toutes les heures de 8 h. A. M. à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON.
Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h. P. M.
do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.
Quelque soit la distance [enfans moitié prix]10cts
50 billets, $4 00
Billets personnels par mois, 5 0
Heures de départ.
De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 A. M.
De la rue du Canal de 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M.
De Lafayette en hyver 7 1/4 A. M.
Del a rue du Canal 7 1/2 et 8 A. M.
Après ce moment les départs se succèdent toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment où les départs deviennent fixés à 8 1/4, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et à 8 1/4, 9 1/4 et 10 1/2 de Lafayette.
4 fév JOHN HAMPSON, Ingénieur.

CIGARES—60,000 Regalias, marques Favorita, et Fortuna, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
15 mai 24, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] *de André* [illegible]
PAR CARMAN & RICARDO.

[illegible]

Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant W. Monaghan, notaire public, aux frais des acquéreurs.
6mai—40,7,14,21

Propriétés de valeur.
Succession de Mary C. Morgan.
PAR CARMAN & RICARDO.
L. D. CARMAN, Encanteur.

EN VERTU d'un ordre du Juge de la Cour du 5e District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, daté du 14 mai 1851, il sera vendu à l'Arcade Banks dans la rue des Magasins, le samedi 21 juin 1851, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—Un lot de terre situé dans la rue Gravier, entre les rues St-John et St-Peter dans la Municipalité No 2 de cette ville, et mesurant 25 pieds 6 pouces face à la rue Gravier, sur 93 pieds de profondeur, ensemble avec une maison briquetée entre poteaux.

2o—Trois lots de terre situés dans le faubourg Delord de la Municipalité No 2 de cette ville, et désignés par les Nos 271, 272 et 273 d'après un plan fait par E Delafield, ingénieur, daté mars 1836 et déposé au bureau de G R Stringer, ci devant notaire public; et mesurant chacun 25 pieds de face au Florida Landing, entre les rues Magnolia et Vine, sur 130 pieds de profondeur, mesure anglaise, ensemble toutes les améliorations qui se trouvent sur les dits lots.

3o—Un lot de terre situé au faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'ilet compris entre les rues Magazine, Troisième, Live-Oak et Quatrième, et formant une portion du lot désigné par le No 29, d'après un plan fait par Mulhausen, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé comme plan No 1 dans le livre de plan de D J Ricardo, ci-devant notaire public; le dit lot mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Troisième, sur 93 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

4o—Un lot de terre situé au faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, désigné par un plan fait par Buisson, voyer, daté du 5 mars 1832 et déposé au bureau de G R Stringer, ex-notaire public, comme No 7, dans l'ilet No 31. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Chippeway, sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 8, et 130 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 6. Conditions—La moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, en billets deux endosseurs et intérêt et portant hypothèque sur la propriété. Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
20 mai—21,3,7,14,21

Propriétés de valeur dans la rue St James.
Succession de Madeleine Augustin, alias Casanave f. c. l.
PAR CARMAN & RICARDO.
JAMES L. CARMAN, ENCANTEUR.

EN vertu d'un ordre de la Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, à la date du 8 mai 1851, il sera vendu à l'encan, à l'arcade de Banks, rue des Magasins, en cette ville, samedi le 21 juin 1851, à midi, pour le compte de la succession de la dite Madeleine Augustin alias Casanave f c l, décédée, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Annonciation, dans l'ilet compris entre les rues St James, St Jean Baptiste, Market et Pacaniers, et mesurant 21 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St James, sur 150 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, mesure américaine; avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions:—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue; lesdits billets porteront 8 pour cent d'intérêt s'ils ne sont pas payés à échéance.

L'acte de vente pardevant A. Abat, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
20 mai, 10m3,7,14, 21j

Succession de Joseph Abat.
Terres de grande valeur au-dessous de la ville et faisant face au fleuve.—Terrains bien situés dans les faubourgs Marigny et Washington. Vente sans réserve et sans endosseurs, pour clore la dite succession.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

JEUDI, 29 mai 1851, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, pour le compte de la dite succession, les propriétés suivantes:

1o—UNE PORTION DE TERRE, située dans la paroisse de St-Bernard, à environ cinq ou six milles au dessous de cette ville, formant partie de l'habitation autrefois appartenant au Gén. P Lacoste, mesurant deux arpents de face au fleuve, sur une profondeur de 12 arpents ou plus, et faisant face au Railroad du Golfe du Mexique. Ensemble une bonne maison de maître, contenant un salon, une salle à manger, quatre chambres, office, cabinet, galerie, etc. etc., cuisine, écurie, magasin, cabane de nègres etc. etc., jardin, et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

2o—UNE PORTION DE TERRE située dans la même paroisse, à environ quatre ou cinq milles au-dessous de cette ville, bornée d'un côté par la propriété de M. L. M. Bienvenu, et de l'autre côté par celle de M. V. Debuchel, mesurant un arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 80 arpents. Ensemble, les améliorations qui s'y trouvent.

3o—UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Espagne, Amour, Mandeville et Bons-Enfans, mesurant 54 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue d'Espagne, sur une profondeur de 154 pieds 6 pouces et 2 lignes.

4o—UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Craps, Grands Hommes, Désirée, et Piété, mesurant 37 pieds et 3 pouces de face à la rue des Grands-Hommes sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces et 3 lignes.

5o—TROIS LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Bons Enfans, Amour, Désirée et Piété, désignés par les Nos 4, 5 et 7. Les lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 29 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 148 pieds et 3 pouces. Le lot No 7 mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 121 pieds.

6—QUATRE LOTS dans l'ilet borné par les rues Bons-Enfants, Amour, Louisa et Piété, désignés par les Nos 8, 9, 10 et 10, mesurant chacun 32 pieds ou plus de face aux rues Louisa et Piété, sur une profondeur de 110 pieds. Le tout conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions.—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets garantis par hypothèque sur les dites propriétés et portant intérêt au taux de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et après échéance 8 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant P. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12 mai

Famille d'Esclaves, Domestiques de maison à l'amiable, à des conditions avantageuses.
PAR J. B. BLACHE & Co.

UNE famille d'esclaves, domestiques de maison, composée d'une négresse, âgée de 46 ans, propre à tout travail de ménage, et ses deux fils: WILLIAM, nègre de 20 ans, et VIRGIL, mulâtre, âgé de 14 ans, tous deux bons domestiques de maison, leur mère appartient à son maître actuel depuis plus de vingt ans, ses deux fils sont nés chez lui et ont toujours été employés au service de la maison.

Ces esclaves sont pleinement garantis et n'ont commis aucune faute. Le propriétaire désirant partir voudrait s'en défaire.

Ils seront vendus ensemble ou séparément. Si d'ici au 24 courant il n'en a pas été disposé à l'amiable, ils seront vendus ce jour à midi à la Bourse St-Louis, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Pour plus amples détails s'adresser aux encanteurs, rue de Chartres No 77.
11mai—13, 15, 17, 19, 21, 22

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius,	Executeurs
P. B. D'Aquin,	
Wm E. Leverich,	Testamentaires.
A. D. Crossman,	
J. Spear Smith.	

16 janv ☞

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH
F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN
5nov—☞ Exécuteurs Testamentaires

AU MAGASIN VERT,
Encoignure Chartres et Conti.

Les soussignés offrent aux prix les plus modérés, le nouvel assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du Havre et de New-York.

Cet assortiment se compose de parfumerie assortie, rubans nouveaux, bretelles fines et communes, brosses à dents, do à habits, do à tête, do à ongles, do à poudre, do à barbe, do à souliers, aiguilles et épingles de tous les Nos., agrafes, galons, lacets pour corsets, lacets fil et coton en pièce, papier à lettre réglé, français et américain, enveloppes pour lettres, fleurs artificielles, boutons en nacre et autres—Enfin un assortiment de mercerie et quincaillerie des plus varié.

N. B.—50 douz. plumeaux des Nos 8 à 22;
50 doux cuillères fer battu;
Dépôt de poudre de riz.
12av. CHASSANIOL & ROULENGER.

Changement de domicile.
J. FAIVRE,
Vient d'ouvrir son nouveau magasin,
Rue Royale, 56,
entre Bienville et Douane,

Ou les amateurs de *bons pianos*, trouveront des *Pianos Picolos*, cordes *demi-obliques*, système en fer complet, déjà si avantageusement apprécié, qu'il vient de recevoir par les navires *Brunswick*, *Magnolia* et *Charlemagne*.

Il appelle l'attention des vrais amateurs, sur les *pianos orgue à deux claviers*, nouvelle invention, s'adaptant indifféremment à toute espèce de pianos.

Il fait remarquer que, comme il a toujours un vif désir d'être agréable à ses clients, il est le premier (quoique d'autres puissent en avoir par la suite) qui ait importé un *nouveau mécanisme*, qu'on peu aller visiter dès à présent, pouvant s'adapter à tous pianos ou orgues, et à l'aide duquel on exécute tout morceau de musique, sans avoir aucune notion musicale.

Il a toujours des *Pianos Piccolos et à queue*, d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra A BAS PRIX, pour s'en défaire. 4 nov—☞

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 900, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres 3je

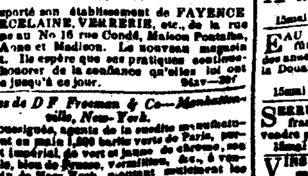

Changement de Domicile.
J. Coulon

A transporté son établissement de FAYENCE PORCELAINE, VERRERIE, etc., de la rue St-Philippe au No 16 rue Condé, Maison Pontalba, entre Ste-Anne et Madison. Le nouveau magasin est ouvert. Il espère que ses pratiques continueront à l'honorer de la confiance qu'elles lui ont témoignée jusqu'à ce jour. 24av—38r

Peintures de D F Freeman & Co—Manhattanville, New-York.

LES soussignés, agents de la susdite manufacture, ont en main 1,800 barils verte de Paris, permanent impérial, de vert et jaune de chrome, noir de fumée, bleu de Prusse, vermillion, &c., à vendre au prix de New-York, ajoutant seulement les assurances et le fret, par
W F VERDENBURGH & CO,
12avl 29, Vieille Levée

JAMBONS DUFFIELD—30 tierces de jambons, à vendre par E J HART & CO,
26av 79, Tchoupitoulas

VENTES DE CE JOUR.
PAR VINCENT & C[illegible]

[illegible] de marchandises [illegible]

Meubles—Meubles!!
Pour cause de départ.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

MARDI, 20 mai 1851, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, dans la maison rue Royale, no [illegible] au premier:

L'ameublement de la dite maison, consistant principalement en chaises, armoires, lits, canapés, tables, sécrétaire, sophas, berceuses, fauteuils, tapis, porcelaine, verrerie, fayence, ustensiles de cuisine, &c. &c.
Conditions—Comptant. 19mai

Goelette Emily à l'encan.
PAR N. VIGNIÉ.

MARDI, 20 mai 1851, à cinq heures de l'après-midi, il sera vendu sur la levée, près du ferry de la Première Municipalité.

La goélette EMILY, telle qu'elle se comporte, ensemble ses voiles, agrès, apparaux, ancres, chaînes cables, esquif, etc. etc.
Conditions—Comptant. 19mai

Marchandises sèches à crédit.
PAR J. L. TAYLOR & CO.

MARDI, 20 courant, à dix heures, il sera vendu au No 31, rue de Chartres,
37 balles 28 pouces impériale anglais;
100 do 38 do do do;
2 do 36 do indiennes, ayant droit au drawback. 17 mai

VENTES A L'ENCAN.

Bouteilles vides, Cruchons, &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI 21 mai, à 5 1/2 h. P. M. il sera vendu à l'encan, sur la levée, vis à vis du marché, très municipalité, en déchargement du navire Cesare, venant de Marseille:

72 paniers contenant chaque 150 bout. verre blanc					
13	do	do	do	175	do do vert;
10	do	do	do	144	do do pâle;
4	do	do	do	140	flacons à marraschino;
13	do	do	do	843	cruchons à curaçao.

Conditions à la vente. 20m

Vins de Marseille, Porto, Muscat, Vin Blanc, etc.
PAR BERNARD TURPIN, ENCANTEUR.

MERCREDI, 21 mai 1851, à cinq heures, il sera vendu sur la levée, vis à vis le marché, Première Municipalité, en déchargement du navire Cesaré, venant de Marseille, ce qui suit
225 barriques vin rouge Bethfort;
50 do do do;
150 quarts Porto;
600 caisses vin;
28 barriques vin blanc Cassis;
100 caisses vin Muscat;
60 do bougies de l'étoile;
400 do vermicelle et macaroni;
120 paniers pâtes d'Italie;
32 barils marrons français;
3000 carreaux carrés.
Conditions à la vente. 17 mai

Vente à crédit de Marchandises sèches.
PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI, 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

125 colis et lots de marchandises de saison, comme suit: Toiles d'Irlande, toiles pour habitans, gingas fil, mouchoirs batiste fil, Madras et deuil, cotonnades, cotons à toiles et à draps, mérinos, drap d'été, serviettes, nappes, rubans, toiles, mitaines bas, cotons écrus et blancs, mouchoirs, coton imprimé, brins coton, etc., etc.

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 20 mai

Bottes, Souliers, Ombrelles et Chapeaux.
PAR SYKES, HYDE & CO.

MERCREDI, 21 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, pour cause une vente,
125 caisses bottes, brodequins et souliers
10 do Ombrelles et parapluies en soie,
8 do Chapeaux de Paris.
9 balles chapeaux de paille de Campêche 20mai

Habillements—Habillements.
PAR J. L. TAYLOR, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi 22 du courant, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 31, à 10 heures
175 lots d'habillements de saison, aussi—50 douzaines de chemises blanches.
100 do chemises tricotées.
500 do objets variés. 20 mai

Terrains dans la Troisième Municipalité.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse, No 54.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 22 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, sans réserve.

Neuf lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Tricou, Hancock, St-Avide et St-Jean Baptiste, ilet No 28. Ces terrains forment l'encoignure des rues St Avide et Tricou, et sont désignés par les numéros de 13 à 21 inclusivement, d'après un plan dressé par de Armas, architecte.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à six mois.

Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 mai

MAISON sur la rue Euterpe, pour le compte du premier acquéreur.
PAR J A BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan le samedi 31 mai, à midi, à l'Arcade Banks la propriété ci-après décrite, pour le compte de Andrew Stewart, qui a négligé de remplir les conditions de l'adjudication, à lui faite le 3 mai 1851, savoir

Un certain lot de terre et les améliorations qui en dépendent, situé dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Polymnia, Apollo et Nayades et faisant face à la place de P Conray Jr. Le dit lot a environ 60 pieds de face à la rue Euterpe, sur 125 pieds 6 lignes de profondeur. Les améliorations consistent en une grande maison en briques bâtie sur colonnes avec galeries, devant et derrière une cuisine, des hangars, trois citernes et autres améliorations sur le derrière.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt à 6 pour cent du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement, 8 pour cent par an. La propriété sera assurée et la police transférée au vendeur. L'acte de vente pardevant T O Stark, notaire public aux frais de l'acquéreur. 26mai—31

Vente à la folle enchère.
SUCCESSION DE ANTOINE CAVELIER.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur,

SAMEDI 21 juin 1851 à midi, il sera vendu en vente publique, dans la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, à la folle enchère de Mme Octavie D Vasquez, née Ant. Cavelier et de M. Zenon Cavelier lui, qui ne se sont pas conformés aux conditions des adjudications qui leur ont été faites respectivement le 10 avril 1851, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans: les esclaves suivants

HANNAH, négresse âgée de 16 ans.
EDOUARD, nègre de champ, âgé d'environ 37 ans
JOHN do do do do 19 ans

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de six et douze mois, en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires et garantis par hypothèque sur les dits esclaves. Les billets seront datés du 10 avril 1851 et seront divisés en coupons et domiciliés en cette ville où ils s'exposent et en cas de non paiement à leur échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. Les actes de vente pardevant A Chiapella notaire public, aux frais des acquéreurs. Les esclaves ne seront pas livrés que lorsque les conditions de la vente auront été remplies. 20mai—4t30

Esclaves de champs d'une habitation en Louisiane—à crédit.
PAR J. A. BEARD & MAY.

JEUDI, 22 mai, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, sans réserve, les esclaves d'habitation ci-après décrits, lesquels seront vendus en bloc, au plus offrant enchérisseur.

PHIL GREEN, 45 ans, travailleur pour le sucre et le coton. RACHEL, sa femme, 45 ans, travaillant aux champs; DAVE 13 ans, joli négrillon—tous d'une famille.
JERRY, 28 ans, bon travailleur aux champs.
CHARLES, 50 ans, bon tonnelier.
JOECOB, 39 ans, bon travailleur aux champs; VIOLET, 30 ans, ditto; BETSY, 11 ans, HARRY, 9 ans—tous d'une famille.
OLD FRANK, 60 ans, ayant une hernie.
GEORGE GAY, 35 ans, travailleur aux champs; CHARITY, 30 ditto—une famille.
JOHN LUPEE, 45 ans, travailleur aux champs; MILLY, 40 ans, ditto; SUSANNAH, 6 ans et demie; JOSEPHINE 2 ans—une famille.
MAULDY, 57 ans, travaillant aux champs; OLIVIA, 4 ans—une famille.
BILL MAUDY, 34 ans, bon travailleur aux champs; DELIA, 28 ans, ditto; JULIA, 6 ans, ETTY, 4 ans—une famille.

Conditions de la vente—En billets de place, ou billets acceptables en ville, portant hypothèque sur la propriété et payables du 1er au 4 janvier 1852, et huit pour cent par an d'intérêt de la date au paiement final.

Les actes de vente pardevant T O Stark, notaire, aux frais de l'acquéreur.

En même temps, plusieurs beaux domestiques de maison, etc, seront offerts en vente. 19 mai—4

Grocerie! Grocerie! Grocerie!
PAR VALETON & BARNETT.

IL sera vendu à l'encan vendredi, le 23 mai à 10 heures du matin, et le jour suivant, le fond du magasin situé au No 107, rue Condé, à l'encoignure des rues Ursulines, consistant en grocerie, faïence et quincaillerie. 19 mai

PAR J. A. BEARD & MAY.

Vente de lots de terre pour compte et risques du premier adjudicataire.—Propriétés de Hagan et Lafayette.

MERCREDI 21 mai 1851, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, les lots de terre ci après décrits, pour le compte et risques du premier adjudicataire, savoir:

Deux lots de terre dans l'ilet No 34, borné par les rues Communes, Palmyre, Johnson et Galvez, seconde Municipalité, étant les Nos 2 et 21 sur le plan. Ces lots sont vendus pour compte de Patrick Walsh qui a manqué de remplir les termes de l'adjudication à lui faite les 17, 18 et 19 mars 1851.

Aussi, un lot de terre, dans l'ilet No 60, borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, première municipalité, et formant l'encoignure Prieur et Bienville,—vendu pour compte et risques d'Henry Oterson, qui a manqué de remplir les termes de l'adjudication à lui faite ci-dessus désignés.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant cinq pour cent d'intérêt de la date et hypothèque sur la propriété. Les billets devant être datés du 9 mars 1851; s'ils ne sont pas payés à maturité ils porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an, jusqu'à final paiement. Les actes de vente pardevant Michael Gergen, notaire, aux frais des acquéreurs. 19 mai—3t

60 barriques vin rouge de Marseille, marque Bergasse, en débarquement du navire Cesare et à vendre par G. M. LUCAS,
15mai 30, Bienville.

VIN DE CHAMPAGNE—En débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, et à vendre par les soussignés:
80 paniers vin de Champagne, en bouteilles et demi bouteilles, de la marque "Troy,"
LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

ABSYNTHE SUISSE—25 caisses absynthe Suisse de Versin & Lecoultre, à vendre par
LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

EAU DE VIE DE COGNAC au drawback—16 fûts eau de vie de Cognac E E Martin & Co, des années 1842, 1844 et 1848, dans les magasins de la Douane, à vendre par
LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

SERRURES FRANCAISES—80 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

VINS EN CAISSE—[illegible] caisses vin [illegible], en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

ACAJOU—Acajou [illegible], à vendre par [illegible] & [illegible]MANA,
5 avril [illegible], rue Bienville

VENTES DE CE JOUR.
[illegible] marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.

[illegible]

Conditions à la vente.
Les catalogues [illegible] marchandises pourront être examinées le matin de la vente.

Vente sans aucune réserve.
Belle propriété à l'encoignure des rues Bourbon et Quartier.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

MARDI, 20 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Bourbon et Quartier, mesurant en pied français, 60 pieds de face à chacune des dites rues, sur une profondeur de 60 pieds, ensemble les constructions en briques, couvertes en tuile et toutes les améliorations qui en dépendent.

Conditions:—Un quart comptant et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la dite propriété; les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. L'acte de vente par devant A. Mazureau, notaire public. 12 mai

Ventes à l'encan.

Eaux de vie françaises, Genièvre, Vin rouge, Champagne &c. &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI 27 mai 1851, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, dans les magasins de MM. Loison & Silvestre, importeurs, No 36, rue de Chartres, les articles suivants:

264 fûts Eaux de vie françaises des marques suivantes: Alexandre Seignette, P. Levesque, J. B. Clerc & Co., Rochelle, Paintonge, Fine champagne, &c Toutes ces eaux de vie sont dans les magasins de la douane.

16 pipes genièvre, "Bell Brand", dans les magasins de la douane.

97 paniers champagne.

Vin en caisse, Kirsch, Fromage de Gruyère, &c Suivant catalogues qui seront prêts un jour avant la vente.

Pour les conditions, voir les catalogues. 19 mai

Belle résidence d'été située à la Baie St-Louis.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 31 mai 1851, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

Deux portions de terre situées à la Baie St-Louis, désignées par les Nos 1 et 2, bornées d'un côté par la propriété de MM. Lanata et de l'autre côté par celle appartenant aux héritiers Hopkins.

Le No 1 mesure 109 pieds 10 pouces de face au lac, sur une profondeur de quarante arpents. Ensemble une belle maison de maître, neuve, mesurant 44 pieds sur 35 pieds, et contenant trois chambres, trois cabinets, deux galeries, etc. Cuisine à deux étages, mesurant 24 pieds sur 40 pieds ayant une grande galerie sur toute la longueur et contenant quatre appartemens, latrines, puits en briques, pompe en cuivre, etc., etc., poulailler.

Le No 2 mesure 100 pieds de face au chemin public, sur une profondeur de 40 arpents et comporte une remise à deux étages de 34 sur 30 pieds, un pavillon de 25 pieds sur 10 et un grand verger et toutes les améliorations qui en dépendent. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse St-Louis.

Conditions.—La moitié comptant et le reste à un crédit de 12 mois en un billet endossé à satisfaction et garanti par hypothèque sur la dite propriété. Le billet sera domicilié en cette ville et en cas de non-paiement à son échéance il portera intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et, ce comme clause pénale seulement.
15 mai

Succession d'Arnold Bodin.
PAR P. E. TRICOU.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 28 février 1851, il sera vendu le mardi 10 juin 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession d'Arnold Bodin, savoir

Deux lots de terre situés dans la Première Municipalité, désignés par les Nos 1 et 2, conformément à un plan dressé le 1er mars 1851, par J A Depouilly architecte, lesdits lots de terre ayant chacun, mesure américaine, 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine, entre les rues St Louis et Toulouse, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5/8.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 & 24 mois de crédit, en billets sans endossement, assurés par hypothèque et en cas de non paiement à leur échéance portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Theodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.
[illegible]

Vente à la folle enchère.
Succession de Antoine Cavelier.
PAR N. VIGNIÉ.

SAMEDI 31 mai 1851 à midi, il sera vendu en vente publique dans la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, à la folle enchère de M. Marcelin Fernandez qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 10 avril 1851, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les esclaves suivants
FRANK, nègre âgé d'environ 50 ans,
ROSALIE, négresse do 4[illegible]

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de six et douze mois, en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires garantis par hypothèque sur les dits esclaves. Les billets seront divisés en coupons et domiciliés en cette ville où ils s'exposent et en cas de non paiement à leur échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. Les actes de vente pardevant A Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les esclaves ne seront délivrés que lorsque les conditions de la vente auront été remplies.
3mai—4t30

Succession de Thos. McGrath.
PAR J A BEARD & MAY, encanteurs

JEUDI 22 mai, il sera vendu à l'encan, à 10 heures et demie, au comptoir rue Tchoupitoulas, entre Notre Dame et Julie, en vertu d'un ordre de l'hon J C Larue, juge de la Première Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 9 mai 1851, les meubles et autres effets personnels de Thos McGrath décédé.
Conditions—Comptant, sur livraison.
11mai—16,20,22.

DROGUES

UN grand assortiment dernièrement reçu et à vendre en gros, par H. Bonnabel, encoignure Natchez et Tchoupitoulas rues, tels que
Camphre raffiné en caisses,
Graines d'anis, de coriandre et de carvi, en balles,
Anis étoilé, en caisses,
Plombagine en poudre et en caisses,
Réglisse de Calabre, vert, et en caisses,
Potasse brute et raffinée, en caisses,
Prussiate de potasse, en barils,
Lycopodium allemand, en boîtes
Pois noirs, anglais, en capes,
Acide pyroligneux et pour, en barils
Noir de Gale, en balles,
Un grand assortiment d'herbes fleurs et racines, en paquets de 1/2 livre
Graine de lin entière et en farine, en balles, &c., &c. 30av

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINE appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pois cassés, herbières, plants de tabac, plantes, arbres, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et ils recevront directement des pépinières de Comstock, Ferri & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec toutes soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pois vache de la Caroline, maïs, avoine, blé farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc
COMSTOCK & Co,
Magasin de graines, No 11, rue Commune,
3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

J MENARD,
161, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier,

VIENT de recevoir par les navires Emperor et Astracan le complément de son assortiment de graines potagères pour le printemps et l'été, un très bel assortiment de graines et oignons de fleurs, 12,000 griffes asperges de Hollande, vignes de sept variétés différentes, groseilliers à grappes, blanc et rouge, pêchers et figuiers de diverses variétés. On trouvera également dans son établissement une grande variété de plantes, arbustes et rosiers, le tout de premier choix. Graines fourragères, luzerne, trèfle rouge, trèfle à mouton, St. Foin, betterave champêtre, carottes fourragères à collet vert, choux à mille têtes, choux Cavelier, choux moëlleux.

Le tout à vendre à des prix très modérés. S'adresser au magasin pour voir la serre. 5 fev

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.

A vendre par S. MASPEREAU & Co.,
No 25, rue Condé,
10sept Agents pour les manufacturiers

Graines Fraiches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de graines de saison, se composant de:

Radis,	Bèterave,
Carottes,	Navets,
Laitues,	Choux,
Endive (chicorée)	Brocolis,

Choux Fleurs qualité supérieure,

Les graines de jardinage de la récolte de 1851 seront expédiées de Philadelphie au fur et à mesure de leur maturité.

Les jardiniers et autres acheteurs pourront s'approvisionner à bas prix.
D MAUPAY, 67, rue Gravier,
24 avril près la rue du Camp

35 barriques vin vieux;
45 do commun pour familles;
25 barils vin blanc;
15 quarts Cognac, à vendre par JEAN PISSE,
26av enc. Royale et St-Pierre.

A. BLACHE.
ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.
Seul agent des marques suivantes
Eau-de-vie marque de New-York,
Genièvre do New-York,
Rhum do de Marmaria,
Rhum do de New-Orleans,
Savon de P. K. Harnes & Co, No 1 et 2.
1er juin—1 an

ECOLE DE MARINE,

FELIX FERRIERE, professeur de grec, latin, &c, prévient le Public, qu'il vient d'ouvrir une école préparatoire de marine, rue de Chartres, 145, où il sera visible depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures du soir, et depuis 4 heures jusqu'à 6.

Son cours comprend 12 leçons et se fera en anglais et en français, au choix des élèves. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront [illegible] capables, d'après sa méthode courte et facile, qui ne demande aucune étude préliminaire que [illegible] des quatre règles d'arithmétique] de [illegible] les calculs ordinaires d'officier à bord de [illegible], soit français soit anglais, et les meilleures recommandations seront offertes si on le désire. 15 av—1m

300 PANIERS vrais huile Plagniol;
15 barriques vin pour familles;
[illegible] barriques vin ordinaire;
[illegible] barils vin blanc bons crus;
[illegible] cognac marque Calmas, sous les clés de la douane;
15 do bonne marque;
10 barils [illegible] Madère au-dessus de l'ordinaire;
5 do do do;
3 barils vin de Porto F Dernad;
20 caisses vin rouge vrai chateau Léoville 1845;
[illegible] do do do ordinaire;
[illegible] milliers bouchons de différentes qualités;
Vin blanc en caisses différentes marques, en demi et [illegible] bouteilles;
[illegible] à vendre par
L MAJESTE
5 mai 60 Vieille Levée entre St-Louis et Conti

BALAIS—[illegible] du Nord, à vendre par
E J HART & CO,
24 av 79, Tchoupitoulas

Compagnie de la Malle [illegible]
PRIX [illegible]
POUR NEW-YORK
[illegible] HAVANE—(Le mai).
[illegible] à double machine, [illegible] du port de 3000 tonneaux, [illegible] D Porter, de la marine des [illegible] du wharf de la Place d'Armes [illegible] mercredi 28 mai, à 8 [illegible]

[illegible] suivi de celui du mardi [illegible] du port de 3000 tonneaux, [illegible]

Prix du passage:

[illegible]	$ 50
[illegible]	40
[illegible] (nourri)	45
Pour la Havane [illegible]	45
[illegible]	40
[illegible]	30
[illegible] (nourri)	20

Les passagers [illegible] la Havane devront se munir de passeports du consul espagnol.

Chaque steamship de cette compagnie a un chirurgien à bord. On prendra seulement des espèces à bord pour la Havane.

Nul connaissement ne sera signé après le départ du steamer.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis, 95, rue des [illegible]
17 mai J R JENNINGS, Agent

COMPAGNIE DE LA MALLE DU PACIFIQUE.
☞ La seule ligne qui mène à la Californie et d'Oregon, par la voie de la Havane et Chagres.
PRIX DU PASSAGE RÉDUIT.

LE superbe navire à double machine GEORGIA, commandé par D. D. Porter, de la marine des Etats-Unis, partira mercredi 28 mai, à huit heures du matin, et se rendra au bateau à vapeur de la malle du Pacifique qui partira de Panama vers le 15 juin.

Prix du Passage:

Nouvelle Orléans à Chagres—Salon $70, seconde chambre $55, entrepont $35.

Panama à San Francisco—Salon $250, seconde chambre $225, entrepont $125,

Pour passage, s'adresser à
ARMSTRONG, LAWRASON & Co,
16 mai 106, rue des Magasins

POUR NEW-YORK—Directement.
PRIX DU PASSAGE RÉDUIT.

Le magnifique steamer WINFIELD SCOTT, de 2,100 tonneaux, capitaine Kinney Couillard partira du wharf de Lafayette jeudi, le 15 mai 1851, à huit heures A M.

Les accommodations de ce steamer n'ont jamais été surpassées, sa table est garnie des meilleurs mets que fournit le marché.

Le livre du passage sera positivement clos et le nom d'aucun passager ne sera pris après la location des cabines, donnant ainsi plus de comfort à ceux qui sont à bord.

Pour fret ou passage, s'adresser à
BABCOCK & FENNELL,
8 mai No 90 rue de la Commune

POUR NEW-YORK.
Ligne de steamers entre New-York et la Nouvelle-Orléans—

Les steamers neufs, élégans et à double machine, UNION, (1800 tonneaux), capitaine T. B. Bodd, et WINFIELD SCOTT, (2000 tonneaux), capitaine Kenney Couillard, composant cette ligne, partiront de New-York et de la Nouvelle Orléans, le 1er et le 15 de chaque mois à trois heures P M de New-York et à 9 h. A. M. de la Nouvelle Orléans, excepté quand les dates fixées tomberont un dimanche, dans ce cas les steamers partiraient le lundi.
Ces steamers devront partir comme suit:
De la Nouvelle-Orléans.
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 15 mai
L'UNION, le lundi 2 juin.
De New York.
L'UNION, le jeudi 15 mai.
LE WINFIELD SCOTT, le lundi 2 juin.

Ces steamers ont été construits avec le plus grand soin et rien n'a été épargné pour leur donner la solidité, la vitesse et le comfort.

Pour fret ou passage pour le Winfield Scott s'adresser à DAVIS, BROOKS & Co, New York
Pour le steamer Union, à
SPOFFORD, TILESTON & Co, New York
A la Nouvelle-Orléans chez
2 avril BABCOCK & FENNELL 90 Commune

Deux voyages par semaine.
Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Forts et points intermédiaires,

le vapeur G. L. DOSWELL, capitaine A. Larose partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville le lundi soir.

Pour le Canal Rappelet—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à
MINISTER & ANDERSON, 21, Poydras
BRAND, ADAMS & Co,
4nov 53, Vieille Levée

POUR BORDEAUX
L'élégante barque CORA, fine voilière, capitaine Horton, partira pour le port ci-dessus vers le 1er juin prochain. Pour passage, ayant de beaux emménagements pour une quinzaine de personnes, s'adresser à bord ou à
J H ASHBRIDGE & Co
12 mai 95 rue du Camp

Le brick CARLOTTA, cap. Costa, ayant son chargement engagé, partira [illegible] Courant. Pour passage, s'adresser à
DOMINIQUE LANATA
[illegible]

POUR SAN-FRANCISCO
Ligne régulière de la Californie.
La barque neuve SALEM, [illegible] son chargement [illegible]

Ce navire a été construit expressément [illegible] pour [illegible] quelques passagers [illegible]
Pour fret ou passage s'adresser à
SECOMB & VOORHIES
24 av 15 rue Tchoupitoulas

Pour Liverpool
—Le navire [illegible] LENLAND, [illegible] son chargement engagé [illegible] Pour balance [illegible]
H V BAXTER
79 rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.
—Le [illegible] partira [illegible] engagé [illegible]
H V BAXTER [illegible]
Pour passage ayant de beaux emménagements [illegible]

Pour le Havre
—Le beau navire FRANCE DE JOINVILLE, capt Adams, partira positivement le 27 courant, ayant de bonnes accommodations pour passagers [illegible]
Les passagers [illegible]

Pour le Havre
—Le [illegible] MURL DYER, [illegible]
H V BAXTER [illegible]

Pour Tampico
—La goélette [illegible] MARY ELLEN, doublée et chevillée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagée, partira positivement samedi, 10 [illegible] Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au Lower [illegible]
DELVAILLE & MORENO
5mai 24, Vieille Levée

Pour la Havane
—Le [illegible] SOULE, capitaine Smith, ayant une partie de son chargement engagé [illegible]
S DE VISSER & CO
5mai 25, Vieille Levée

Pour le Havre
—Partant cette semaine—Le navire EMPEROR, capitaine [illegible] ayant tout son chargement engagé [illegible] partira comme il est dit ci-dessus. S'adresser à
H V BAXTER,
79 rue Commune

Pour passage, avec de beaux emménagements, une seule cabine à la chambre ou à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord poteau No 5. Troisième Municipalité. 3 mai

Pour Liverpool
—Le navire fin voilier J C CALHOUN, capt J C Lowell, ayant presque tout son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser au capitaine à bord face au poteau 30, Seconde Municipalité, ou à
28av H V BAXTER, 79, Commune

Pour Marseille
—Le brick fin voilier MARECHAL NEY, capitaine Lullie, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage seulement pour quatre ou cinq passagers à la chambre, s'adresser à bord ou à
R W DEAN,
23 avril—☞ 88 rue Gravier

Pour le Havre
—Le navire [illegible] bon régulier de New-York, INDIANA, capt J Bennett ayant en ce moment la plus grande portie de son chargement engagé, partira sous [illegible] bref délai. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au poteau No 3, Deuxième Municipalité ou à JOHN O WOODRUFF & Co
108, rue des Magasins,
ou à J P WHITNEY & Co, 61, rue du Camp

P. S. L'Indiana ayant 12 superbes cabines closes, il lui reste encore cinq à disposer, aussi une dunette pouvant recevoir convenablement 30 passagers. 23 av—☞

Pour Liverpool
—La barque fine voilière ROBERT, capt. Isaac Beauchamp, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, poteau 14, 2me Municipalité, ou à H V BAXTER,
14av 79, rue Commune

A AFFRETER—La goélette fine voilière Merchant, doublée et chevillée en cuivre, du port d'environ 250 barils sous le pont. S'adresser à E J HART & Co,
30 avril 79, rue Tchoupitoulas

Goélette à vendre.
La jolie goélette PELICAN, du port de 12 85/100 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, &c., elle se trouve maintenant de l'autre bord du fleuve près de la Sucrerie.
Pour les conditions, s'adresser à
BERNARD TURPIN,
28 avril 36, Vieille Levée

POUR NEW YORK,
Ligne Stanton.
PAQUEBOTS POUR LA NLLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

LA ligne est composée des navires suivans:

Navire St-Charles, capitaine	C. Hillard;	
" Hero,	"	C. R. Griffith,
" Huron,	"	J. G. White,
" Clifton,	"	J. Ingersoll,
" John G. Coster,	"	J. G. Tucker
" Columbia,	"	C. H. Garish,
" Bay State,	"	L. V. Simmons

Ces paquebots sont tous de première classe, tirent très peu d'eau. Ils remorqueront en remontant et descendant le fleuve, et partiront aussitôt qu'ils l'auront annoncé. Les cabines de ces navires ont de beaux emménagements et sont commandés par des capitaines d'une grande expérience dans cette navigation. Rien ne sera négligé pour l'accommodation des chargeurs ainsi que pour le bien-être et le comfort des passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à
J. N. STANTON & Co,
Encoignure Lafayette et Magasins,
ou à T. P. STANTON,
10 me 56, rue du Sud, New-York.

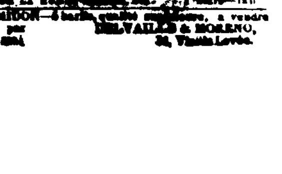

SANGSUES—SANGSUES.
L. Provost,
RUE ST.-PIERRE, No 161,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

2800 [illegible] sangsues HONGROISES et [illegible] récemment arrivées et à vendre [illegible] un grand dépôt central au [illegible]

AMIDON—[illegible] barils, qualité supérieure, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
15 mai 24, Vieille Levée.